EN BREF...

Le bilan du **recyclage** pour 2012

103 kg/hab. de matières recyclées
France : 65 kg/hab.

Plus de recyclage

La performance du recyclage dépasse pour la première fois les 100 kg par habitant et se situe toujours largement au-dessus de la moyenne nationale.

Davantage de plastiques ont pu être triés (+20 %) grâce aux nouvelles consignes simplifiées. Mais les Lotois peuvent faire beaucoup mieux encore : **64 kg/habitant d'emballages recyclables se retrouvent encore dans la poubelle des ordures ménagères**.

Moins d'erreurs de tri

Autre point fort, **le taux de refus a chuté** de 3 points et représente désormais 25 % du bac vert.

Et au final, moins de déchets

Ce résultat est d'autant plus remarquable que **les Lotois trient plus, tout en jetant moins**. En effet, la quantité totale de déchets collectés continue à diminuer (-1 %).

QUESTION FRÉQUENTE

Que faire de vos **déchets verts** du jardin ?

Depuis 2012, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.

En priorité, il est fortement conseillé de valoriser ces déchets vous-mêmes, sur votre propre terrain. En les stockant au fond de votre terrain, vous pouvez **réaliser facilement du compost** en tas. Ces végétaux peuvent aussi **être utilisés en paillage**, autour des arbres et dans le potager pour **protéger du froid** ou **limiter l'évaporation**. Grâce à cette technique, vous aurez besoin d'arroser moins souvent et vous réduirez le développement des mauvaises herbes.

Il est également possible d'apporter ces déchets à **la déchetterie**. Cependant, cette option implique des trajets en voiture, souvent pour de faibles quantités. Elle n'est donc à utiliser qu'**en dernier recours**.

Attention : n'encombrez pas les bacs de collecte avec des végétaux, ils ne pourront pas être valorisés.

Photo non contractuelle

Bon de commande **"kit compostage individuel"** du SYDED

Achat direct possible, sans bon de commande, au siège du SYDED, à Catus (Tél. 05 65 21 54 30). **Appelez pour vérifier l'état des stocks et les horaires d'ouverture. Attention : pas de livraison possible sur la déchetterie de Cahors.**

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot (ou à Capdenac-Gare et Causse-et-Diège).
Mode de paiement : uniquement par chèque

Le kit compostage individuel est composé d'**un composteur de 320 l** (à monter soi-même), d'**un seau de 10 l** et d'**un guide du compostage domestique**, le tout accompagné de deux poubelles de 50 l pour le tri des emballages recyclables.

NOM, Prénoms : ..... **Commune** : ☐☐ ☐☐☐ .....

Livraison : ☐ déchetterie de mon canton, ☐ autre déchetterie du Lot : .....
Délai de livraison : environ 4 semaines (votre chèque ne sera encaissé qu'à partir du jour de livraison)

Pour être informé(e) de la livraison, indiquez impérativement votre **numéro de téléphone** : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐

☒ Envoyer un **chèque de 20 € à l'ordre du Trésor public** accompagné de ce coupon, sous enveloppe timbrée, au **SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS**.

A ....., le …/…./…… Signature :

ZOOM...

Gaspillage alimentaire : un "caddie-poubelle" par foyer

D'après l'ADEME, un Français gaspille, en moyenne, 20 kg de nourriture par an. La récente analyse du contenu des ordures ménagères sur le département présente des résultats qui ne sont guère meilleurs qu'à l'échelle nationale.

En sortant des magasins...
Jetterions-nous nos courses à la poubelle ?

BIEN SÛR QUE NON...

La réalité montre que nous attendons **quelques jours avant de le faire !**

1 FOYER LOTOIS
40 kg/an **d'aliments gaspillés**
14 kg de nourriture sous emballage, 12 kg de restes consommables, 6 kg de fruits et légumes non entamés, 8 kg de pain.

POUR TOUT LE LOT
3 300 t/an **d'aliments gaspillés**
Soit l'équivalent de **6,6 millions de repas** et un coût d'**élimination de ces déchets d'environ 720 000 €.**

1/3 de la nourriture mondiale est gâchée : 1,3 milliard de tonnes !

Le gaspillage alimentaire débute **dès la cueillette** et se termine dans nos poubelles, parfois sans même passer par **nos assiettes**. Des légumes qui ne poussent pas comme la *norme visuelle* l'exige, des containers réfrigérés qui tombent en panne pendant les longs transports, trop de choix dans les rayons... Sur notre chaîne alimentaire, le maillon faible est pluriel.

Lutte anti-gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires

Une étude a été menée en France, en 2011, sur les **pertes et gaspillages alimentaires**. Une partie est consacrée à la restauration collective, notamment les cantines scolaires. Il ressort qu'en moyenne, **un collégien ou un lycéen gâche 145 g de nourriture par repas en moyenne**.

Les établissements scolaires se mobilisent de plus en plus pour contrecarrer ce phénomène.

C'est le cas du **lycée Clément Marot** de Cahors (labélisé Éco-École). Les élèves ont mené leur propre analyse, en 2011, pour détecter et comprendre les causes du gaspillage. Par la suite, de simples réorganisations de la ligne de self (pain et fruits en fin de parcours, possibilité de se resservir, la *salad'bar* pour composer son entrée, etc.) ont permis des résultats spectaculaires : **chaque jour, 30 kg d'aliments économisés**, dont 6 kg de fruits et 12 kg de pain en moins dans les poubelles... **C'est plus de 5 tonnes d'aliments non gaspillés en un an**. Bravo !

Solidarité alimentaire : **Plus de 500 000 repas** dans le Lot

La **Banque Alimentaire du Lot**, avec 30 bénévoles et 2 salariés, centralise des denrées alimentaires de provenances diverses (dont 35 % issus du Programme Européen d'Aide aux Plus Démunis) pour les redistribuer à **25 associations locales** avec un total de **1 500 personnes** aidées. **116 tonnes d'aliments** ont été distribuées en 2012, ce qui représente environ **232 000 repas**.

De leur côté, les **Restos du Cœur**, avec 364 bénévoles sur le Lot, auront accueilli, sur l'année, plus de **2 500 personnes** et distribué **336 000 repas**.

Des **partenariats** se développent entre les enseignes de la **grande distribution** et ces associations pour leur permettre de récupérer les produits invendus propres à la consommation. On pourrait appeler cette pratique, ***le gaspi solidaire***.

Ces associations sont aussi en **recherche de bénévoles**...

Lot SYDED

Edition : SYDED du Lot « Les Matalines 46150 Catus « tél. 05 65 21 54 30 « fax 05 65 21 54 31 « e-mail : accueil@syded-lot.fr « site : www.syded-lot.fr
Directeur de la publication : Bernard CHOULET | **Responsables de la rédaction :** Muriel Descamp, Terpsichore Arghiriade | **Conception et réalisation :** SYDED, service communication | **Impression :** Maugein imprimeurs | **Tirage :** 90 000 exemplaires | **Distribution :** la Poste | **RCS :** 453 372 997 RCS CAHORS
Dépôt légal et parution : juillet 2013 | **ISSN :** 1961-7763 | **Journal gratuit**.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Imprimé sur **papier recyclé** dans un atelier certifié Imprim'vert - Crédits photos : SYDED du Lot, Eco-Emballages photo-libres, Emmaüs, Lycée C. Marot.

SYnergies

Pour un développement durable

n° 11 - Juillet 2013 | Semestriel
Le journal d'information du SYDED du Lot

sommaire

■ Dossier spécial
La réduction des déchets : le Lot amplifie son engagement

■ En bref...
Bilan du recyclage pour 2012

■ Zoom...
Gaspillage alimentaire : un "caddie-poubelle" par foyer

flash info

Sites de baignade sur **tourisme-lot.com**

La baignade de pleine nature est l'un des atouts touristiques majeurs du département du Lot. Les **23 sites de baignade recensés** bénéficient au quotidien d'un suivi par les collectivités responsables de baignade, avec le soutien du SYDED, pour **garantir une qualité d'eau optimale** pour les baigneurs.

La qualité de l'eau prévue pour la journée est diffusée par le dispositif *Inf'eau Loisirs* (**infeauloisirs.fr**) dès 10 heures, du 15 juin au 15 septembre.

Nouveauté cette année : ces sites de baignade sont tous référencés et géolocalisés sur **tourisme-lot.com** afin d'améliorer leur promotion : descriptif détaillé, informations sur la surveillance des baignades, les équipements, les possibilités de parking, les services...

édito

Mieux vaut **prévenir** que guérir

Les enjeux de la prévention des déchets sont multiples : préserver les ressources naturelles, atténuer nos impacts environnementaux et réduire la part de déchets enfouis ou incinérés. De plus, implanter de nouvelles installations de traitement des déchets ultimes est devenu complexe et très coûteux.

Pour mémoire, **le concept de prévention** a été introduit dans la **loi "déchets" de 1992** afin de « prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ». De ce fait, au même titre que pour la promotion du tri et du recyclage, **nous nous sommes engagés dans la réduction des déchets par des actions concrètes** (compostage, autocollants stop-pub, distribution de cabas...).

En 2009, le **Grenelle de l'environnement** a mis l'accent sur le renforcement des actions de prévention. En réponse, le Conseil général du Lot a fixé des objectifs à l'échelle locale dans son **Plan Départemental de Prévention**. Il coordonne ainsi les principaux acteurs et les projets sur le territoire. Le Programme de prévention porté par le SYDED s'inscrit dans cette démarche. L'ADEME y contribue également par son expertise et son soutien financier. Ce dispositif permet de poursuivre les interventions déjà menées auprès des ménages, mais aussi de développer des actions nouvelles et d'étendre leur portée (entreprises, collectivités...).

La lutte anti-déchets est l'affaire de tous : depuis la conception d'un produit jusqu'à sa mise sur le marché, chaque intervenant se doit de s'engager. Au-delà de notre propre implication, nous, les consommateurs, disposons d'un réel pouvoir pour faire agir tous les acteurs concernés (concepteurs, fabricants, transporteurs, distributeurs). En effet, grâce à l'évolution de nos choix de consommation, véritables revendications du quotidien, l'éco-conception est en passe de devenir un levier de compétitivité. **Soyons plus que des consommateurs, devenons *consom'acteurs*.**

Bernard CHOULET
Président du SYDED

déchets | eau | énergie

DOSSIER SPÉCIAL

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : LE LOT AMPLIFIE SON ENGAGEMENT

La réduction des déchets a toujours fait partie des préoccupations premières du SYDED : produire moins de déchets, c'est éviter à la fois des pertes de matières premières et des pollutions potentielles. C'est pourquoi ce sujet essentiel revient régulièrement dans *Synergies*. Ce dossier spécial vous fait part des avancées enregistrées depuis le Grenelle de l'environnement et des marges de progrès constatées. L'effort qui reste à réaliser passera par une mobilisation large de l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les consommateurs détiennent, par leur engagement, un puissant levier d'action.

QUELS RÉSULTATS **À MI-PARCOURS ?**

Grenelle environnement : le Lot remporte **l'étape intermédiaire** !

Depuis 2010, le SYDED, comme toutes les collectivités de France, compare ses résultats aux **objectifs de réduction** inscrits dans les lois Grenelle (réduire de 7 % d'ici 2015 la production de déchets collectés : bac vert + bac gris/marron + récup'verre). Grâce à l'adhésion des Lotois, les actions déjà engagées et qui sont pour la plupart poursuivies, portent leurs fruits, même au-delà du niveau escompté à mi-parcours (exemples : composteurs individuels, stop-pub).

Ordures ménagères : une forte **marge d'amélioration** subsiste...

Quoi de mieux pour déterminer **les pistes les plus efficaces pour réduire les déchets**, que de connaître la composition de la poubelle grise/marron dédiée aux ordures ménagères. Sur les mêmes critères que l'étude nationale de l'ADEME (MODECOM), son contenu a été récemment **analysé en détail** : en été, puis en hiver, sur la base d'échantillons représentant **l'ensemble du territoire**.

Les résultats, **riches en enseignements**, ont permis, en outre, d'**évaluer la part de déchets recyclables non triés par les usagers**.

Composition moyenne dans le Lot en 2012

45 % de déchets en trop

Jusqu'à 110 kg de déchets peuvent faire l'objet d'actions de **prévention** (gaspillage alimentaire, compostage, don et réemploi...).

28 % de recyclables perdus

Même si le Lot affiche de bonnes performances de tri, il s'avère que beaucoup d'emballages ne sont pas triés : la plupart des **emballages plastiques** et **métalliques** sont encore jetés dans le bac des ordures ménagères.

27 % de déchets résiduels

Délesté des déchets valorisables, allégé par des actions éco-responsables, le bac des ordures ménagères pèserait **à peine plus de 60 kg**...

Recycler plus **sans consommer davantage** : c'est possible !

En effet, les déchets recyclés ont dépassé cette année la barre des 100 kg par habitant, alors que les quantités globales de déchets continuent de diminuer. Cette performance pourrait être bien plus importante, simplement en triant mieux : **64 kg/hab. d'emballages recyclables se trouvent encore dans le bac gris/marron !**

L'ÉCO-ENGAGEMENT LOTOIS SE CONFIRME

"En charge du traitement des déchets, le SYDED privilégie avant tout leur réduction. Car, nous en sommes convaincus : **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas**. Et pour ceux qui ne peuvent pas être évités, leur prévention est possible grâce aux petits gestes individuels de chacun et aux actions ponctuelles portées par divers acteurs locaux que, nous, élus, nous nous devons d'impulser et de soutenir.

A cet égard aussi, la sensibilité environnementale des Lotois se traduit déjà par des résultats vraiment encourageants."

COMMENT AGIR POUR **GAGNER LA PARTIE** ?

Comme pour le tri sélectif, **le Lot se montre très réceptif pour la réduction des déchets**. Cette préoccupation gagne du terrain et se traduit par des initiatives de plus en plus répandues. Progressivement, elles seront amenées à se démultiplier, à se développer et à se diversifier.

Les actions de réduction des déchets peuvent intervenir à divers stades du cycle de vie du produit et peuvent être réalisées par différents acteurs (industriels, distributeurs, entreprises, établissements publics, consommateurs, associations, collectivités...). Elles se déroulent avant que les produits en question ne deviennent des déchets collectés par la collectivité.

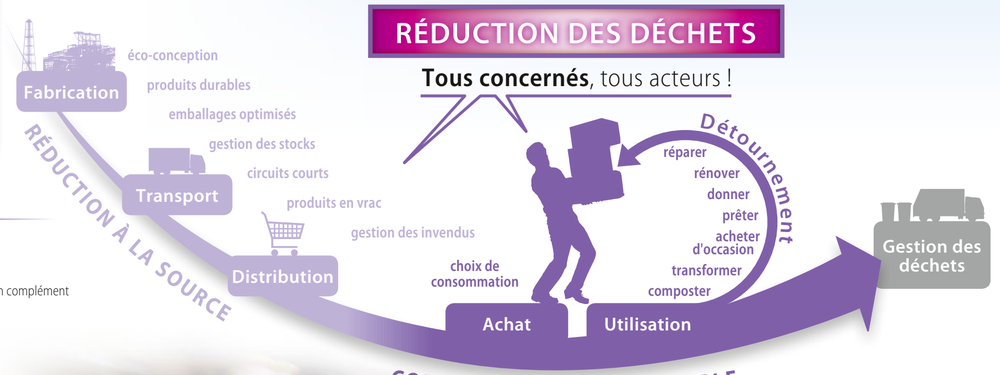

Agir au quotidien...

COMPOSTER PLUS
■ **45 kg**/hab.
de **compostables**
Transformez les déchets de cuisine en complément nutritif pour votre jardin.

ACHETER DURABLE
■ **35 kg**/hab.
de **textiles sanitaires**
La moitié sont des lingettes et du papier essuie-tout. Évitez les produits à usage unique.

GÉRER SON "FRIGO"
■ **19 kg**/hab.
de **gaspillage alimentaire**
Cuisinez selon les dates de péremption et en accommodant les restes.

PENSER "RÉCUP"
■ **9 kg**/hab.
de **textiles et chaussures**
Donnez, vendez et achetez d'occasion. Apportez les textiles à la déchetterie.

PRÉSERVER
■ **2 kg**/hab.
de **déchets dangereux**
Petits appareils électriques, piles... Rapportez-les sur les points de vente ou en déchetterie.

L'ACHAT "CONSOM'ACTEUR"

■ **Les choix individuels** : des critères de poids dans "la réduction à la source"

Pas toujours conscients de leur pouvoir, les consommateurs ont, au travers de leurs actes d'achat, un rôle essentiel à jouer dans les étapes en amont de la vie des produits (fabrication, transport, distribution) :
- **opter pour des produits avec moins d'emballages** ou en grand format,
- **préférer des produits réutilisables/rechargeables** aux produits jetables,
- **éviter les produits avec emballages non recyclables**, préférer le vrac.

En faisant ces choix, les consommateurs envoient des signaux forts aux concepteurs, alors contraints d'en tenir compte pour améliorer les ventes. Ils imposent ainsi leur volonté, en faisant intégrer l'aspect "environnemental" dans les critères "marketing" des fabricants.

Les éco-labels (français et européen) constituent des repères fiables pour faire les bons choix (www.ecolabels.fr).

L'USAGE "CONSOM'ACTEUR"

■ **Des pratiques** pour éviter de jeter

Dans la vie de tous les jours et en toutes circonstances, chacun a la possibilité de faire appel à diverses pratiques qui limitent la production de déchets et, de surcroît, engendrent des économies.

Le compostage : facile à mettre en œuvre, c'est l'action dont l'impact est le plus efficace.

Le don ou la vente, la réparation ou l'achat d'occasion : on peut prolonger la vie des objets en faisant appel à des associations, dans des vide-greniers, dans des magasins spécialisés, sur internet.

La location de matériel utilisé ponctuellement : elle évite un achat parfois coûteux et, au final, supprime beaucoup de déchets potentiels.

La transformation : très en vogue et très créative, elle permet de détourner certains objets de leur utilité première pour leur donner une nouvelle vie.

INITIATIVES LOCALES

Le **réemploi** solidaire

Ateliers Emmaüs : rénovation de meubles

En 2012, le Conseil général du Lot a lancé une étude pour la mise en place d'une **filière de réemploi** à l'échelle départementale. **Donner une nouvelle vie à des objets destinés au rebus** (meubles ou appareils électroménagers), **créer de l'emploi** et proposer aux particuliers **des produits à des prix attractifs** sont les lignes directrices du projet.

Sur un potentiel estimé à plus de **3 200 tonnes par an**, la quasi totalité du gisement se retrouve **dans les déchetteries**. Pour des questions de sécurité, ces objets ne peuvent pas être récupérés directement par les particuliers. Pourtant, non valorisés jusqu'ici, ces déchets ne cessent d'augmenter d'année en année, et **leur traitement coûte très cher : 130 €/tonne !**

L'étude fait ressortir qu'une configuration de **trois recycleries** réparties sur le territoire serait adaptée au département. Pour répondre aux besoins du projet le plus avancé, le SYDED a intégré dans la **future déchetterie** de Cahors une zone dédiée au **stockage d'objets réemployables**.

Dans le cadre d'un **partenariat "réemploi" avec l'association Emmaüs**, une fois vérifiés et remis en états, les *(re)nouveaux* objets seront mis en vente à bas prix dans ses locaux situés zone d'Englandières.

Le **compostage** collectif

Composteur collectif de la résidence La Poujade, à Cahors

Pour développer le compostage, le SYDED propose désormais des équipements adaptés aux structures dites "collectives". Une vingtaine d'entre-elles sont déjà engagées dans une action de compostage : restaurants, établissements scolaires ou de soins, résidences collectives ou bien encore des jardins partagés.

Cette action ne se limite pas à la vente de matériels. Elle s'accompagne également de la **formation** d'un "référent composteur" dans chacune des structures, ainsi que d'un **suivi individualisé**.

Par exemple, l'association *Consommation, Logement et Cadre de Vie* (CLCV) a sollicité le SYDED pour l'installation de composteurs collectifs en pieds d'immeubles avec une gestion autonome des résidents, **sur les résidences *La Croix* et *La Poujade*, à Cahors**. Ces opérations ont été menées en partenariat avec la municipalité et Lot Habitat.

Les premiers résultats sont très encourageants. On estime qu'une opération de compostage collectif permet de détourner, en moyenne, **2 tonnes de déchets organiques par an**.

www.syded-lot.fr
www.syded-lot.fr